Au jour le jour

Bulletin de la Société d'histoire de La Prairie-de-la-Magdeleine

Vol. XVIII, N° 10, janvier 2007

Mot du président

Bonjour chers membres.

Je vous souhaite une Bonne Année, santé et prospérité pour 2007. Je tiens à remercier le conseil municipal de La Prairie qui a renouvelé son octroi pour 2007.

Votre conseil d'administration vous présente le code d'éthique de la S.H.L.M. que vous pourrez lire dans ce bulletin. N'oubliez pas votre renouvellement de la carte de membre pour la nouvelle saison. De beaux projets sont en voie de se réaliser au cours des prochains mois et ce grâce à la participation de bénévoles qui croient à la mission de la Société et aux objectifs que votre conseil s'est fixé. Il y a toujours quelque chose à faire et si vous avez un peu de temps à donner à votre Société, n'hésitez pas. En terminant, ne manquez pas la prochaine conférence de Madame Bérubé le 16 janvier. Au plaisir de vous y rencontrer.

René Jolicoeur, président

Prochaine conférence

Cacouna, destination incontournable au 19e siècle

par Madame Marielle Bérubé
Le mardi, 16 janvier 2007 à 19 h 30

Sommaire

- **Nouvelles de la SHLM** **2**
- **Le code d'éthique** **3-4**
- **Livre de Saint-Rémi** **5-6**
- **Généalogie des français** **7-8**

NOUVELLES DE LA SHLM

Objectifs pour 2007

À la SHLM de nombreux objectifs sont mis de l'avant pour l'année 2007 qui s'amorce, citons ici quelques exemples :

- Sessions de formation en gestion pour les membres du c.a.
- Multiplier les demandes de subventions pour s'assurer d'un traitement professionnel de nos archives.
- Élargir l'utilisation d'Archi-log dans nos opérations internes.
- Accorder plus d'espace dans la bibliothèque aux répertoires et documents consacrés à la généalogie.
- Renouvellement de notre parc d'ordinateurs.
- Favoriser la publication de résultats de travaux sur l'histoire de La Prairie.

Code d'éthique et règlements

Vous trouverez dans ces pages la version actuelle du nouveau code d'éthique de la SHLM. Ce code d'éthique a été rédigé par un comité composé des membres du c.a. ainsi que des personnes suivantes :
Marcel Myre, généalogiste et auteur
Maurice Brossard, membre de la SHLM
Denis Hardy, deuxième vice-président à la Fédération des sociétés d'histoire du Québec.
Ces mêmes personnes travaillent actuellement à la refonte de nos règlements afin de les rendre plus précis et mieux adaptés aux nouvelles situations.
Les résultats de tous ces travaux seront présentés aux membres en règle lors de l'assemblée générale de mars 2007.

Omission

Dans la dernière parution du « Au jour le jour » nous vous soumettions la liste des responsables des comités pour l'année 2007. Nous avons omis d'indiquer que M. Jean L'Heureux est le responsable du Club de généalogie. Veuillez nous pardonner cet oubli.
Le Club de généalogie se réunit tous les lundis en soirée. Soyez les bienvenus.

Aide financière

M. Laurent Blais, conseiller municipal pour le district Vieux La Prairie nous apprenait récemment que le conseil de ville a accepté de reconduire son aide financière à la SHLM pour l'année 2007. À cela s'ajoute l'entente avec la Bibliothèque municipale pour l'achat de livres dont nous avons la garde.
Mille mercis aux gens du conseil municipal.

Carte de membre

Nous vous rappelons que suite à un règlement adopté par le c.a. vous devrez avoir renouvelé votre carte de membre avant la dernier jour de février 2007 pour pouvoir exercer votre droit de vote lors de l'assemblée générale de mars.
N'oubliez pas que la carte dite « de conjoints » est réservée à deux personnes qui habitent à la même adresse.
La SHLM est heureuse d'accueillir deux nouveaux membres :

Roland Grand'Maison 229
Marie-Claire Boyer 230

Code d'éthique de la Société d'histoire de La Prairie-de-la-Magdeleine

1. Énoncé

La Société d'histoire de La Prairie-de-la-Magdeleine (SHLM) est membre de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec (FSHQ) et de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie (FQSG) et souscrit pleinement aux codes d'éthique ou de déontologie de ces deux organismes.

2. Nos engagements et nos attentes

2.1 Les membres de la SHLM ont le devoir et l'obligation d'être en tout temps poli et courtois avec leurs collègues, avec les employés, avec les visiteurs, avec les usagers et les intervenants. Chacun favorise par son comportement un climat de travail harmonieux.

2.2 Les agressions verbales ou physiques, la médisance, la calomnie et toute forme de harcèlement ou de violence, sont proscrits.
Lors des assemblées générales, le membre s'exprimera avec mesure et pondération. Il fera preuve en tout temps de retenue et d'honnêteté dans ses propos.

3. Collaboration et entraide (membres bénévoles et employés)

3.1 Le membre bénévole de la SHLM collabore avec ses pairs, avec les employés et avec les membres du conseil d'administration.

3.2 Compte tenu de ses intérêts manifestés, le membre bénévole de la SHLM oriente ses travaux et ses recherches en fonction du mandat défini au préalable par le conseil d'administration. Il dépose ensuite le fruit de ses travaux auprès du conseil d'administration, puis les publie afin de partager ses connaissances avec ses collègues et le grand public.

3.3 Un membre bénévole qui est responsable d'un comité ou d'un dossier particulier au sein de la SHLM devra, au moment de quitter son poste temporairement ou de façon permanente, remettre à la SHLM tout dossier, document, fichier, clé, mot de passe ou instrument appartenant à la SHLM. Le membre bénévole remettra également une copie des travaux effectués en cours de mandat. À défaut d'une entente préalable, tout travail ou recherche effectué dans le cadre d'un mandat de la SHLM ne peut être utilisé qu'au seul bénéfice de la SHLM.

4. Probité intellectuelle

4.1 Le membre bénévole prend soin de ne jamais véhiculer d'informations historiques erronées. Il vérifie au préalable ses connaissances auprès de sources fiables. En cas de publication d'une information incorrecte, le membre bénévole se fait un devoir de faire paraître rapidement un « errata » afin de corriger la situation.

4.2 Le membre bénévole rejette le plagiat, il respecte en tout temps les droits d'auteur et la propriété intellectuelle. Il indique clairement l'origine des citations ainsi que toutes les sources de ses informations. Il mentionne également la collaboration de collègues s'il y a lieu.

5. Le respect des lieux et des biens

5.1 Le membre ne doit jamais confondre les biens de la SHLM avec les siens. Le membre traite avec le plus grand soin les lieux et les instruments de travail (mobilier, ordinateur, microfilm, documents d'archives, photographies, livres etc.) mis à sa disposition. Il évite d'endommager et d'annoter les livres, documents, photographies ou toutes autres sources d'information utilisées.
Le membre s'engage à signaler tout dommage subi ou encore la disparition d'un livre ou d'un document.

5.2 Les instruments de travail mis à la disposition des membres sont la propriété de la Société d'histoire de La Prairie-de-la-Magdeleine ou de la ville de La Prairie. À moins d'une autorisation exceptionnelle du conseil d'administration, ces instruments de travail doivent en tout temps demeurer à l'intérieur des locaux de la SHLM.

6. Représentation

À moins d'une autorisation préalable du président de la SHLM, le conseil d'administration est seul autorisé à émettre auprès du grand public et des organismes alliés à la SHLM des avis ou opinions qui concernent la mission et les politiques de la SHLM. Le membre évitera donc d'exprimer en public des opinions susceptibles de laisser croire qu'il s'agit là d'un point de vue officiel de la SHLM.

7. Sanction

Toute contravention à ce code d'éthique pourra être portée par écrit à l'attention du conseil d'administration de la SHLM. Le membre concerné pourra se faire entendre et les allégations seront susceptibles d'une sanction. Toute sanction imposée doit être écrite et motivée.
Pour être opposable à un membre de la SHLM, le présent code d'éthique doit avoir été signé par lui.

Saint-Rémi se donne un livre historique

En 2005, les Saints-Rémois ont fêté les 175 ans de leur paroisse. Pour cette occasion, un livre historique de 624 pages a été conçu par une équipe de bénévoles de Saint-Rémi. Les quelques lignes qui suivent veulent témoigner du travail considérable fourni par ce groupe pour réaliser le « Livre historique de Saint-Rémi 1830-2005 ».

Le livre présente 13 chapitres : les origines, l'historique de Saint-Rémi, ceux et celles qui ont laissé leur marque, l'église et la religion, l'éducation, les industries et les commerces, les associations et les sports, l'agriculture, le cahier des photos souvenir, les familles (plus de 240), les associations, les commerces et les services communautaires.

« La parution de ce livre est la concrétisation d'un rêve qui m'était cher depuis plusieurs années ». Jean-Guy Ostiguy, l'initiateur de ce projet, formule ainsi sa volonté de fournir aux gens de Saint-Rémi un document qui conservera un bout de leur histoire.

La première démarche a été de présenter à l'hôtel de ville les éléments du projet. Une acceptation de principe fut alors obtenue. Ensuite, il a fallu trouver des collaborateurs. Une annonce a été passée dans le journal local demandant aux personnes intéressées de préciser leur force et le rôle qu'ils pourraient jouer dans cette équipe. Vingt-quatre personnes ont répondu à ce premier appel. Certaines se retireront et d'autres s'ajouteront dans les semaines suivantes.

En juin 2003, un comité sera formé. Il aura pour tâche de définir une façon de travailler, de déterminer le rôle de chacun des membres, de préciser le type de document à produire ainsi que d'organiser la recherche des informations sur les volets historiques à toucher. De plus, une équipe verra à solliciter les familles et les commerces en vue de l'écriture et de l'illustration (photos) de leur histoire ainsi qu'à récupérer le coût de leurs pages achetées dans le livre.

Faisant suite à une demande du comité, la ville accordera une subvention de 3000 $ et prêtera une salle de réunion pour les différentes rencontres.

À partir de ce moment commencera un long travail de la part de chacun : écriture des parties historiques, recherches, documentations, sollicitations auprès des familles et commerces, récupération de photos anciennes et traitement informatisé de ces photos. Des collaborateurs s'ajouteront pour saisir les textes, les reformuler parfois et assurer les corrections nécessaires.

Finalement débutera le long travail de montage et de mise en page. Il faudra déterminer les chapitres, l'organisation de l'infor-

mation, faire une dernière révision et correction des textes. Enfin, une vérification et une validation de la version finale auprès des familles et commerces concernés seront effectuées. Tout sera fait à Saint-Rémi sauf l'infographie, la production des films et la reliure qui seront confiées à l'extérieur.

Que de travail accompli! Plus de 340 familles et commerces ont été rejoints. Des rencontres ont eu lieu à l'occasion avec les familles pour élaborer et structurer les textes. La quantité de travail fut éreintante mais l'équipe a tenu bon.

En mai 2006, 450 volumes ont été produits pour ce tirage. Les quelques volumes qui n'étaient pas déjà vendus se sont envolés la journée même.

Jean-Pierre Yelle

Le comité du livre historique de Saint-Rémi

(Photo Louise Raymond)

Première rangée de gauche à droite :
Carmen Riendeau, Yves Yelle, Thérèse Éva Boyer, Jean-Guy Ostiguy,
Diane Moreau Soucy, Maurice Létourneau.

Deuxième rangée :
Maurice Monière, Diane Gaumond Caron, Michel Lacaille, Gilles Daoust,
Jean-Louis St-Marseille, Gaétan Prud'homme, Jacinthe Trudel

Généalogie des Français d'Amérique du Nord

Denis Beauregard a mis sur le marché récemment sa banque de données sur CD qu'il a intitulée « La Généalogie des Français d'Amérique du Nord ». La banque est déjà disponible sur un des ordinateurs du centre de documentation de votre Société.

Comme l'écrit l'auteur lui-même : « *Pour la première fois, toutes les familles pionnières des anciennes colonies françaises du continent nord-américain sont réunies dans une base de données unique* ». La base en effet contient plus de 57 000 fiches de familles, normalement avec tous les enfants mariés jusqu'en 1765. Dans certains cas, s'ajouteront des origines européennes ou autochtones, voire même des ascendances médiévales. On y trouvera donc tous les couples du début de la colonie dont l'acte ou le contrat de mariage est connu. Les familles cependant n'ont pas été entièrement reconstituées.

La banque a ceci de particulier qu'elle couvre non seulement le Québec mais de plus l'Acadie, l'Ontario, les Forts de l'Ouest, Terre-Neuve (Plaisance) et la Louisiane.

L'auteur affirme avoir consulté environ 350 sources qu'il cite expressément, même avec le numéro de page dans le cas des revues. La somme de travail est considérable. Un extrait de cette banque peut être consulté sur le site Web très fréquenté que l'auteur gère lui-même : www.francogene.com.

La banque de données ne dispose pas d'un moteur spécifique de recherche mais utilise le navigateur de l'usager comme interface. Si je prends en exemple le cas de Nicolas Joly, l'aubergiste de Laprairie marié vers 1723, voici comment je dois procéder.

Je clique sur l'index pricipal que je fais défiler pour me rendre à la zone des « J » représentée ci-dessous :

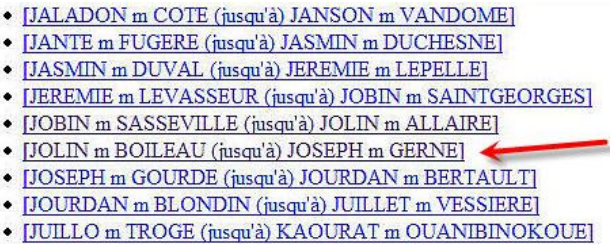

Je clique ensuite sur la ligne « Jolin m Boileau » ci-haut pour obtenir tous les mariages de Jolin à Joseph que je fais défiler jusqu'à la région qui suit :

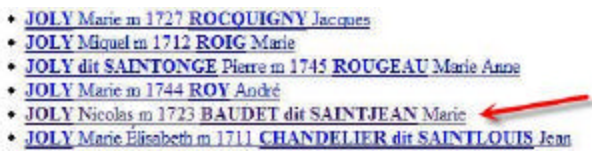

Je clique enfin sur la ligne « Joly Nicolas… » ci-haut pour voir apparaître ceci :

[42699] **JOLY, Nicolas** (Nicolas & Françoise HUNEAULT, d'après DGFQ-685 [5488])
* mariés vers 1723, de Lapraire (Qc)
BAUDET dit SAINT-JEAN, Marie (.), née vers 1691 (sép-1776), inhumée 1776-01-14 Saint-Jean-François-Régis (Saint-Philippe) (Qc) *(PRDH)*
Réf. (couple) : DGFQ-605
1) **Françoise Catherine**, née vers 1732 (sép-1767), inhumée 1767-10-30 Sault-au-Récollet (Qc) *(PRDH)*, mariée Lapraire (Qc) 1757-01-17 Louis Amable DECELLES de PERTHUIS
2) **Louise Antoinette**, née vers 1730 (sép-1793), inhumée 1793-05-01 Montréal (Qc) *(PRDH)*, mariée Lapraire (Qc) 1774-02-20 Jacques SAUVAGE
3) **Marie**, née vers 1724 (sép-1780), décédée 1780-04-01, inhumée 1780-04-02 Saint-Jean-François-Régis (Saint-Philippe) (Qc) *(PRDH)*, mariée Lapraire (Qc) 1744-02-03 André ROY
Bibliographie : Dictionnaire généalogique des familles du Québec (Joly); Programme de recherches en démographie historique de l'Université de Montréal (PRDH-RAB); Parchemin

J'aurais préféré un index un peu plus convivial. Seuls les 3 enfants mariés du couple apparaissent et c'est normal car les 4 autres ne se sont pas mariés. De là, la navigation devient plus rapide car je peux remonter les générations par un simple clic sur le nom du père (Nicolas Joly) ou les descendre en cliquant sur le nom de l'enfant si c'est un fils, ou de son époux si c'est une fille. Dans l'exemple, j'ai pu remonter de 2 générations jusqu'en France et descendre de 2 générations, par la fille Marie, la limite étant 1765, la période couverte par cette version. L'auteur indique sans les préciser qu'il possède de plus les mariages des descendants de ce couple sur 8 générations.

Enfin sont aussi disponibles un index des parents d'immigrants par région et un index des étrangers, aussi par région.

La banque est constamment mise à jour et toujours en développement; d'autres versions suivront. Elle constitue une première dans ce genre et l'auteur a le mérite d'avoir accompli une tâche immense et d'offrir le fruit de son travail à un prix vraiment modique.

Jean Joly #28

Éditeur :
Société d'histoire de La Prairie-de-la-Magdeleine
Dépôt légal 2002
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1499-7312

COLLABORATEURS :

Coordination : Jean-Pierre Yelle

Rédaction : Gaétan Bourdages, Jean Joly, J.P. Yelle

Révision Jean-Pierre Yelle

Infographie : SHLM

Impression : Imprimerie Moderne La Prairie inc.

Siège social : 249, rue Sainte-Marie
La Prairie (Québec) J5R 1G1

Tél. : 450-659-1393
Courriel : histoire@laprairie-shlm.com

Les auteurs assument l'entière responsabilité du contenu de leurs articles et ce, à la complète exonération de l'éditeur.